

Le sénateur POULIOT: Je lui ferai part que j'ai obtenu du Comité une procuration implicite.

Le PRÉSIDENT: Est-ce là votre bon plaisir?

Le sénateur SMITH (*Queens-Shelburne*): Je ne veux pas chercher noise à mon vieil ami, mais je crois que nous ne devrions pas trop nous avancer avant de connaître les raisons qui puissent motiver le retard. Si je ne m'abuse, la question est à l'ordre du jour depuis assez longtemps. Certaines difficultés ont pu survenir. Je préférerais que le comité directeur, ou vous-même comme président, recherche les raisons qui entourent le retard avant que le Comité, à ce titre, décide de prendre ce qui, à mon avis, serait une décision draconienne, exigeant la déposition de renseignements difficiles à obtenir depuis si longtemps.

Le PRÉSIDENT: Dans vos entretiens avec le sous-ministre, vous plairait-il de souligner simplement qu'aucune décision n'a encore été prise, mais que vous nous avez saisis du problème et que nous envisageons une décision qui se fondera sur les renseignements que vous aurez pu obtenir du sous-ministre.

Le sénateur POULIOT: Oui. J'ajoute que mes propos ne comportent aucun blâme à l'égard du gouvernement.

Le PRÉSIDENT: Assurément.

Le sénateur POULIOT: Je ne dis pas qu'il est arrivé quelque chose de déplacé, sauf que je crois dangereux le fait de confier à des étrangers le soin de traduire des documents secrets. C'est là un autre aspect. Exiger une réponse ne comporte aucun blâme. Mais si j'allais lui téléphoner, je suis certain de lui dire que j'ai saisi le Comité de la question et que ce dernier désirait en connaître la réponse.

De plus, monsieur le président,—et c'est là mon dernier mot,—je ne veux pas vous imposer la tâche de lui téléphoner. Je suis prêt à le faire. C'est là mon affaire et je la suivrai, tout comme on suit un enfant dans la rue. Je suis mon affaire et il me faut parfois m'en occuper longtemps, mais je ne lâche pas.

Le PRÉSIDENT: C'est la première fois que le Comité en est saisi et je crois qu'il conviendrait de ne pas sauter immédiatement aux conclusions. Si vous voulez bien poursuivre vos efforts, nous pourrions en saisir le comité directeur. Et si le Comité doit s'en mêler, nous porterons le sujet au programme de la prochaine réunion.

Le sénateur POULIOT: Merci. Je me propose tout simplement de faciliter le travail du Comité.

Le PRÉSIDENT: Merci. Honorables sénateurs, vous avez tous le mémoire sur les Indiens et les Esquimaux. Je crois qu'il serait convenable de consigner le mémoire dans nos délibérations du jour?

Des VOIX: D'accord.

Le sénateur CRERAR: J'ai posé une question à ce sujet. Une somme de 100 millions est mentionnée.

Le PRÉSIDENT: A la vérité. En tenant compte des trois ministères, nous avons un chiffre supérieur à 100 millions de dollars.

Le sénateur CRERAR: Quel membre du Comité, apte au calcul mental, pourrait me dire à combien cela revient per capita, admettant que l'on compte environ 200,000 Indiens et Esquimaux?

Le PRÉSIDENT: Un calcul rapide nous donne \$500.

Le sénateur GROSART: Ce document donne-t-il l'orthographe officiel du mot «Esquimos», au pluriel? C'est une question sérieuse que je pose.

Le PRÉSIDENT: Je ne le crois pas, mais j'ignore si quelqu'un pourrait fournir une réponse précise.